



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS DE CONTRIBUTION

On trouve, dans une autre page du "Bulletin," les avis officiels des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Pour le bureau principal, la dernière assemblée mensuelle a lieu le dernier mardi de ce mois, à huit heures du soir.

Les sociétaires inscrits au bureau principal et qui résident dans une localité où est établi un bureau de perception, doivent faire, le ou avant, le jour ci-dessus, indiqué le versement des appels ci-dessous au percepteur pour cette localité.

Contribution pour décès de sociétaires, appel No 43.....	\$ 1 00
Contribution pour maladie, appel No 54.....	0 15
Souscription au Bulletin, Appel B.....	0 25
Contribution mensuelle.....	0 10
Total.....	\$1 50

QUI A DROIT AUX SECOURS

Pour avoir droit aux secours pendant le mois courant, il faut rien devoir à la Société et il faut de plus que toutes contributions du mois précédent aient été payées, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière du mois

AVIS AUX TRÉSORIERS ET PERCEPTEURS

Les Trésoriers et Percepteurs marqueront dans le livret de chaque sociétaire le reçu de l'appel "B" dans les colonnes marquées "Contributions aux décès d'épouses," et à la colonne "No. d'appel" mettront, au lieu du numéro, la lettre "B" sur la ligne du mois de novembre le faisant suivre de la date, du montant et de leurs initiales, absolument comme pour les appels ordinaires.

Tous les sociétaires sont tenus au paiement de l'appel "B." Ainsi, pour le mois de novembre, les membres de la première catégorie paient les contributions suivantes :

Contribution pour décès de sociétaires, appel No 43...	\$1 00
Souscription au Bulletin, appel B.....	0 25
Contribution mensuelle.....	0 10

Total..... \$1 35

ÉTAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE, LE 20 OCT. 1896.

RECETTES

Balanco en caisse et en banque le 16 septembre 1896.....	\$2,095 30
Bulletin.....	0 25
Contributions aux malades.....	1,496 08
do aux veufs.....	30 81
do aux héritiers.....	1,207 50
Certificats de membres.....	26 25
<i>Total des recettes</i>	<u>\$ 2,760 89</u>
<i>Total</i>	\$4,856 19

DEBOURSÉS

Sept. 17 No 270 Dr Chs. Eug. Côté, revisions.....	1 00
" " " 271 Héritiers, Cléophas Couture.....	1,000 00
" " " 272 Jos. Dussault, bulletin de septembre.....	31 25
" " " 273 A. Bourret, charretier.....	0 90
" 19 " 274 E. Corriveau, frais de voyage à St. Evariste <i>in re</i> percepteur.....	9 10
" " " 275 Salaires des employés.....	35 00
" 21 " 276 Entretien des bureaux.....	6 00
" 22 " 277 Carrier, Lainé & Cie, 1 poêle.....	6 00
" 23 " 278 E. R. Turcotte & Cie, tuyaux et montage du poêle.....	2 60
" 24 " 279 Dr C. E. Côté, revisions.....	3 00
" 25 " 280 C. LeFrançois, combustible.....	2 20
" 26 " 281 Salaires des employés.....	35 00
" 29 " 282 Dr F. Boulanger, revisions.....	8 50
" " " 283 E. Corriveau, frais de voyage à St. Elzéar, <i>in re</i> percepteur.....	8 37
" 30 " 284 C. E. Nolet, accessoir de poêle.....	1 25
" " Succursale No 3 Malades, 2 semaines.....	12 00
" " Succursale No. 4 Malades, 9 semaines.....	54 00
" " " 285 Dr A. Simard, visiteur.....	5 50
" " Succursale No 8 Malades, 3 semaines.....	18 00
" " Succursale No 11 Malades, 4 semaines.....	24 00
" " " 286 Dr J. B. Bolduc, visiteur.....	13 00
" " " Jules Grenier, percepteur.....	3 29
" " " Joseph Lamontagne, percepteur.....	4 50
" " Succursale No 12 Malades, 5 semaines.....	30 00
" " " 287 Dr Edm. Savard, visiteur.....	1 50
" " Succursale No 17 Malades, 4 semaines.....	24 00
" " " Dr Michel Moreau, visiteur.....	2 50
BUREAU PRINCIPAL	
" " " 289 Malades, 38 semaines.....	588 00
" " " Dr Alex. Boucher, visiteur.....	1 00
" " " Dr A. Giroux.....	1 00
" " " Dr Alfred Paquin,.....	1 00
" " " Dr S. Bolduc,.....	1 00
" " " Dr F. Fortier,.....	1 00
" " " Dr F. X. Gosselin,.....	1 00
" " " Dr E. A. Villeneuve,.....	1 40
" " " Dr G. D. B. Watters,.....	1 50
" " " Dr T. Mayrand,.....	1 60
" " " Dr C. Morin,.....	1 60
" " " Dr F. X. Gosselin,.....	1 90
" " " Dr Geo. Cloutier,.....	2 00
" " " Dr A. Lapointe,.....	2 00
" " " Dr Geo. Matte,.....	2 00
" " " Dr W. Bilodeau,.....	2 00
" " " Dr G. H. Plante,.....	2 00
" " " Dr G. D. B. Watters,.....	2 40
" " " Dr S. N. Mercier,.....	2 50
" " " Drs Nadeau & Beland,.....	2 60
" " " Dr A. Chandonnet,.....	3 50
" " " Dr Talbot,.....	5 60
" " " Dr Geo. Matte,.....	24 00
" " " Commissions aux percepteurs.....	107 02
Oct. 2 " 290 E. Corriveau, frais de voyage à St. Raymond et à Rivière à Pierre, accompagné du Président <i>in re</i> Succ. No. 8 et bureau de perception.....	9 75
" 2 " 291 Salaires des employés.....	35 00

" 5 " 292 Forgues & Wiseman, papeterie.....	11 00
" 6 " 293 E. Corriveau, frais de voyage à St. Epiphane, St. Eloi <i>in re</i> percepteur.....	15 61
" 9 " 294 Joseph Dussault, impression.....	13 00
" 10 " 295 Salaires des employés.....	35 00
" 12 " 296 Jos. Dussault, frais de voyage à St-Charles, Ste-Anno de la Pocatière, St-Pacôme et Kamouraska, <i>in re</i> maladie et Succ. No. 20.....	11 33
" 14 " 297 E. Corriveau, frais de port.....	30 99
" " " 298 Succ. No 19, d' vers.....	0 30
" 15 " 299 Joseph Dussault, frais de voyage à St-Raymond <i>in re</i> Succ. No 8.....	3 00
" 17 " 300 Salaires des employés.....	35 00
" " " 301 Dominion Express Co., fret.....	0 50
" " " 302 Dr Chas. Eug. Côté, revisions.....	2 75
" " " 303 The Bell Telephone & Co., 6 mois d'abonnement.....	17 50
" " " 304 P. Bouffard, N. P., Dépenses légales.....	4 50
" " " 305 J. E. Martineau, 1 bouilloire.....	1 25
" 19 " 306 Joseph Cliche, St-Ambroise, décès de son épouse.....	100 00
" " " 307 Simon Gravel, Baie St-Paul, décès de son épouse.....	100 00
<i>Total des déboursés</i>	<u>\$2,523 36</u>

Balanco au 20 octobre 1896 :—	
Dépôt à la Caisse d'Economie N.-D. H.-V., folio 26,669...	\$1,638 26
En caisse.....	694 57
<i>Total en banque et en caisse</i>	<u>\$2,332 83</u>
<i>Total</i>	\$4,856 19

E. & O. E.
EDM. CORRIVEAU,
Comptable.
Québec 20 octobre 1896.

D. O. GOULET,
Trésorier-Général.
Certifié correct
JOS. SAVARD,
ALEX. PAQUET,
Auditeurs.
Québec, 20 octobre 1896.

Formule No 18

AVIS DE MALADIE

A. M. le Président du B. P. de la
Société Bienveillante St-Roch.

Monsieur,

Je vous informe que, par maladie, je suis arrêté de mon travail et empêché de vaquer à aucune occupation lucrative depuis le..... et que je désire retirer les secours accordés par la Société en cas de maladie.
Je suis actuellement sous les soins de M. le docteur..... de.....

Votre obéissant serviteur,

Résidence :

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 30 septembre 1896.

BUREAU PRINCIPAL

RECETTES

Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 165 84
Propositions.....	1 50
Contributions mensuelles.....	142 90
Règlements.....	3 75
Livrets.....	12 50
Contributions d'installation.....	6 00
Contributions aux décès d'épouses.....	30 81
Contributions aux malades.....	1076 08
Contributions aux décès de sociétaires.....	865 50
Certificats d'admission.....	26 26
Bulletin.....	0 25
Divers.....

Total..... \$2,331 38

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$
Distribution d'avis.....	6 30
Remboursements.....	19 50
Frais de port.....	7 93
Allocation aux malades.....	588 00
Médecins visiteurs.....	64 50
Propositions de sociétaires.....	10 60
Bureaux de Perceptions.....	107 02
Divers.....	1 00
Impressions.....	12 00
Allocations aux officiers.....	25 00

Total des déboursés..... \$ 841 25

Payé à la caisse générale..... 1239 37
Balance en caisse le 30 septembre 1896..... 250 76

Total..... \$ 2,331 38

ST-JACQUES No 3

RECETTES

Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 0 55
Proposition de sociétaire.....	0 25
Contributions mensuelles.....	5 00
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	41 60
Contributions aux décès de sociétaires.....	31 20
Règlements et livrets.....
Contribution d'installation.....
Certificat d'admission.....
Bulletin.....
Bureau Principal.....
Insignes.....

Total..... \$ 78 60

DÉBOURSÉS

Loyer.....
Divers.....	0 90
Allocation aux malades.....	12 00
Médecins visiteurs.....
Livrets et règlements.....
Distribution d'avis et frais de port.....	0 50
Propositions de membres.....
Remboursement.....

Total des déboursés..... \$ 13 70

Payé au B.P..... 60 80
Balance en caisse le 30 septembre 1896..... 4 10

Total..... \$ 178 60

BAIE ST-PAUL No 4.

RECETTES

Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 28 02
Proposition de sociétaires.....
Contributions mensuelles.....	6 00
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	40 80
Contributions aux décès de sociétaires.....	36 00
Règlements et livrets.....
Certificat d'admission.....
Contribution d'installation.....
Bulletin.....

Total..... \$ 110 82

DÉBOURSÉS

Accompte sur charte.....
Loyer.....
Distribution d'avis.....	0 21
Divers.....
Allocation aux malades.....	54 00
Frais de port.....	0 65
Médecins visiteurs.....	5 50
Proposition.....

Total des déboursés..... \$ 60 36

Payé au B. P..... 17 30
Balance en caisse le 30 septembre 1896..... 33 16

Total..... \$ 110 82

ST-JEAN-BAPTISTE NO 5

RECETTES

Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 30 04
Propositions de sociétaires.....
Contributions mensuelle.....	5 20
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	40 60
Contributions aux décès de sociétaires.....	31 20
Règlements et livrets.....
Certificat d'admission.....
Bulletin.....
Intérêt.....

Total..... \$ 106 44

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$ 2 60
Frais de port.....
Divers.....
Allocation aux malades.....
Médecins-visiteurs.....
Livrets et Règlements.....
Proposition d'admission.....
Allocation aux officiers.....
Impressions.....
Distribution d'avis.....	1 58

Total des déboursés..... \$ 4 18

Payé au B. P..... 71 20
Balance en caisse le 30 septembre 1896..... 31 06

Total..... \$ 106 44

DUROCHERS No 6

RECETTES	
Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 13 74
Propositions de sociétaires.....	0 25
Contributions mensuelle.....	9 00
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	68 80
Contributions aux décès de sociétaires.....	54 00
Règlements et livrets.....
Certificat d'admission.....
Contribution d'installation.....
Bulletin.....
Insignes.....
Intérêt.....
Bureau Principal.....
Total.....	\$ 145 79

DÉBOURSÉS	
Loyer 1 mois.....	\$ 3 75
Distribution d'avis.....	0 92
Allocation aux malades.....
Médecins visiteurs.....
Divers.....	0 60
Impressions.....
Insignes.....
Frais de port.....
Propositions de membres.....
Allocation aux officiers.....
Total des déboursés.....	\$ 5 27
Payé au B. P.....	122 80
Balance en caisse le 30 septembre 1896.....	17 72
Total.....	\$ 145 79

ST-RAYMOND No 8

RECETTES	
Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 3 11
Propositions de sociétaires.....
Contributions mensuelle.....	3 30
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	21 80
Contributions aux décès de sociétaires.....	19 80
Règlements.....
Livrets.....
Contribution d'installation.....
Certificat d'admission.....
Bulletin.....
Au Bureau Principal.....
Total.....	\$ 51 01

DÉBOURSÉS	
Examen médical.....	\$
Loyer.....	1 50
Allocation aux malades.....	18 00
Divers.....
Médecins visiteurs.....
Propositions d'admission.....
Livrets et Règlements.....
Distribution d'avis et frais de port.....	0 16
Allocation aux officiers.....
Délégué à la convention.....
Total des déboursés.....	\$ 19 66
Payé au B. P.....	26 60
Balance en caisse le 30 septembre 1896.....	4 75
Total.....	\$ 51 01

ST-JOSEPH No 10

RECETTES	
Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 13 53
Propositions de sociétaires.....
Contributions mensuelles.....	3 70
Contributions pour décès d'épouses.....
Contributions pour maladie.....	28 80
Contributions pour décès de sociétaires.....	22 20
Règlements.....
Livrets.....
Installations.....
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Retourné du B. P.....
Total.....	\$ 69 23

DÉBOURSÉS	
Loyer 12 mois.....	\$
Frais de port.....	0 45
1 mois Gardien.....	0 50
Médecins visiteurs.....
Livrets et Règlements.....
Divers.....
Proposition de sociétaires.....
Allocations aux malades.....
Délégué à la Convention.....
Livre de Rapport.....
Total des déboursés.....	\$ 0 95
Bureau Principal.....	51 00
Balance en caisse le 30 septembre 1896.....	16 28
Total.....	\$ 69 23

SUCCURSALE MONTMORENCY No 11

RECETTES	
Balance en caisse 31 août 1896.....	\$ 18 73
Proposition de sociétaires.....	0 25
Contributions mensuelles.....	10 40
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	80 80
Contributions aux décès de sociétaires.....	62 40
Livrets et Règlements.....
Installation.....
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Au Bureau Principal.....
Total.....	\$ 172 58

DÉBOURSÉS	
Allocations aux officiers.....	\$
Distributions d'avis et Frais de port.....
Remboursement.....
Loyer, un mois.....	3 50
Divers.....
Propositions de sociétaires.....
Allocation aux malades.....	24 60
Médecins visiteurs.....	13 00
Percepteurs.....	7 79
Impressions.....
Convention, délégué.....
Total des déboursés.....	\$ 48 29
Payé au B. P.....	98 41
Balance en caisse 30 septembre 1896.....	25 88
Total.....	\$ 172 58

CHICOUTIMI No 12

RECETTES

Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 10 77
Propositions de membres.....	0 25
Contribution mensuelle.....	4 10
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	23 20
Contributions aux héritiers.....	34 00
Règlements.....
Livrets.....
Certificat d'admission.....
Bulletin.....
Intérêt.....
Installation.....	1 00

Total..... \$ 63 92

DÉBOURSÉS

Distribution d'avis et Frais postage.....	\$ 0 80
Propositions de membres.....
Loyer.....	0 75
Livrets et Règlements.....
Divers.....
Secours aux malades.....	30 00
Médecins visiteurs.....	1 50
Allocations aux officiers.....

Total des déboursés..... \$ 33 05
 Payé au Bureau Principal..... 16 30
 Balance en caisse le 30 septembre 1896..... 14 57

Total..... \$ 63 92

ROBERVAL No 13

RECETTES

Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 2 73
Propositions de sociétaires.....
Contributions mensuelles.....	1 80
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	9 60
Contributions aux décès de sociétaires.....	10 80
Règlements.....
Livrets.....
Installations.....
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Bureau Principal.....

Total..... \$ 24 93

DÉBOURSÉS

Divers.....	\$
Médecins visiteurs.....
Remboursements.....
Loyer, 2 mois.....
Livrets et règlements.....
Distribution d'avis et frais de port.....	0 37
Secours aux malades.....
Examens médicaux.....
Allocations aux officiers.....

Total des déboursés..... \$ 0 37
 Payé au B. P..... 20 40
 Balance en caisse le 30 septembre 1896..... 4 16

Total..... \$ 24 93

SUCCURSALE STE-HÉNÉDINE No 15

RECETTES

Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 11 32
Proposition de membres.....
Examen médical.....
Contribution mensuelle.....	2 20
Contribution aux décès d'épouses.....
Contribution aux malades.....	15 20
Contribution aux décès de sociétaires.....	13 20
Paiements.....
Livret.....
Installation.....
Certificat d'admission.....
Contribution au Bulletin.....

Total..... \$ 41 92

DÉBOURSÉS

Médecins visiteurs.....	\$
Loyer 1 mois.....	1 00
Frais de port.....	0 40
Distribution d'avis.....
Secours aux malades.....
Examens médicaux.....
Délégué à la convention.....
Allocations aux officiers.....	0 98

Total des déboursés..... \$ 2 38
 Payé au B. P..... 28 40
 Balance en caisse le 30 septembre 1896..... 11 14

Total..... \$ 41 92

CONTRIBUTIONS AUX DÉCÈS DE SOCIÉTAIRES

APPEL No 43

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er novembre 1896.

Le rapport suivant donne le nombre de décès depuis le dernier appel et le montant dû par les sociétaires pour chaque décès. Cette contribution est payable, au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée de ce mois.

Pour le décès No. 46—\$0.50.

Pour le décès No. 47— 0.50.

Par ordre du Bureau de Direction.

Total.....\$1.00

D. O. GOULET, Trésorier du B. P.

No des décès	NOM ET PRÉNOM	Profession	Age	Résidence	Date de l'admission	Où enregistré	Date du décès	Cause du décès
46	Brousseau, Joseph	Cordonnier	57	St-Jean-Baptiste Québec	10 février 1881	B. P.	2 mai 1896	Pneumonie
47	Toussaint, Joseph	Laitier	41½	St-Sauveur de Québec	10 avril 1894	B. P.	9 mai 1896	Gastro-Enterite

L'ISLET No 16

RECETTES		DÉBOURSÉS	
Balance en caisse le 31 août 1896	\$ 20 22	Secours aux malades.....	\$
Propositions de membres.....	Frais de Port.....	0 17
Examens médicaux.....	Livrets.....
Bulletin.....	Règlements.....
Règlements.....	" légué à la Convention.....
Livrets.....		
Installation.....	Total des déboursés.....	\$ 0 17
Contributions mensuelles.....	1 30	Payé au B. P.....	18 20
Contributions aux malades.....	10 40	Balance en caisse le 30 septembre 1896.....	21 35
Contributions aux veufs.....		
Contributions aux héritiers.....	7 80		
Certificats d'admission.....		
Total.....	\$ 39 72	Total.....	\$ 39 72

SUCCURSALE ST-EUGENE No. 17

RECETTES		DÉBOURSÉS	
Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 6 21	Distribution d'avis et Frais de Port.....	\$ 0 14
Proposition de membres.....	Secours aux malades.....	24 00
Examens médicaux.....	Examens médicaux.....
Contributions mensuelles.....	1 40	Règlements.....
do aux veufs.....	Livrets.....
do aux malades.....	8 80	Loyer.....
do aux héritiers.....	8 40	Médecins-visiteurs.....	2 50
Règlements.....	Allocations aux officiers.....
Livrets.....	Total des déboursés.....	\$ 26 64
Installation.....	Payé au B. P.....
Certificats d'admission.....	Balance en caisse 30 septembre 1896.....	7 47
Bulletin.....		
A Bureau Principal.....	9 30		
Total.....	\$ 34 11	Total.....	\$ 34 11

STE-ANNE LAPOCATHÈRE No 18

RECETTES		DÉBOURSÉS	
Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 15 98	Loyer.....	\$
Propositions de membres.....	Médecins Visiteurs.....
Bulletins.....	Distribution d'avis et frais de Port.....
Règlements.....	Livrets.....
Livrets.....	Règlements.....
Installations.....	Acompte sur charte, livres, etc.....
Contributions mensuelles.....	1 80	Examens médicaux.....
Contributions aux malades.....	14 40	Allocation aux malades.....
Contributions aux veufs.....	" officiers.....
Contributions aux héritiers.....	10 80	Total des déboursés.....	\$
Certificats d'admission.....	Payé au B. P.....	25 20
A Bureau Principal.....	Balance en caisse le 30 septembre 1896.....	17 78
Total.....	\$ 42 98	Total.....	\$ 42 98

SUCCURSALE LÉVIS No 19

RECETTES		DÉBOURSÉS	
Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 0 40	Loyer mois.....	\$ 1 50
Propositions de membres.....	Distribution d'avis et frais de port.....
Contributions mensuelles.....	0 80	Secours aux malades.....
Contributions aux décès d'épouses.....	Médecins visiteurs.....
Contributions aux malades.....	6 40	Frais de collection.....
Contributions aux décès de sociétaires.....	4 80	Divers.....
Règlements.....	Allocation aux officiers.....
Livrets.....	Total des déboursés.....	\$ 1 50
Installation.....	Payé au B. P.....	11 20
Certificats d'admission.....	Par Balance en caisse le 30 septembre 1896.....
A Bureau Principal.....	0 30		
Total.....	\$ 12 70	Total.....	\$ 12 70

SUCCURSALE KAMOURASKA No 20

RECETTES

Balance en caisse le 31 août 1896.....	\$ 17 90
Propositions de membres
Examens médicaux.....
Contributions mensuelles.....	0 80
" aux veufs.....
" aux malades.....	6 40
" aux héritiers.....	4 80
Règlements.....
Livrets.....
Installation.....
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Bureau Principal.....
Total.....	\$ 29 90

DÉBOURSES

Distribution d'avis et frais de Port.....	\$ 0 40
Secours aux malades.....
Médecins visiteurs.....
Règlements.....
Livrets.....
Total des déboursés.....	\$ 0 40
Payé au B. P.....	11 20
Balance en caisse au 30 septembre 1896.....	18 30
Total.....	\$ 29 90

CONTRIBUTIONS A LA CAISSE DES SECOURS
APPEL No 54

Québec, 1er novembre 1896.

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Le rapport suivant donne le nombre des malades qui ont reçu des secours depuis le dernier appel et le montant dû, pour chacun d'eux, par chaque sociétaire inscrit à la caisse des secours. Cette contribution est payable au trésorier du bureau principal ou à celui de la succursale où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée de ce mois.

Par ordre du Bureau de Direction.

45 semaines de maladie, @ $\frac{1}{2}$ cts = \$ 0.15

D. O. GOULET, Trésorier B. P.

Nos des malades	Noms et prénoms	Résidences	Ob enregistrés	Visiteurs	Causes de la maladie	Nombre de semaines de maladie	Contributions hebdomadaires		Montants payés aux malades	Montants payables aux visiteurs	Totaux
							\$ cts.	\$ cts.			
280	Louis Ouellet.....	Montréal.....	S. 3	J. A. Alarie.....	Mal à une main.....	4	\$	11	24 00		24 00
290	Jos. Perrault.....	Holyoke, Mass.....	S. 3	Dr L. A. Desrosiers.....	Contusions.....	7		23	42 00	4 00	46 00
291	Alf édise Simard.....	Bas St-Paul.....	S. 4	Rév. A. Fafard.....	Blessure.....	2			12 00		12 00
292	Joseph Rousseau.....	rue Bagot.....	S. 6	Dr C. E. Côté.....	Panaris.....	2			12 00	1 50	13 50
293	Joseph Cloutier.....	St-Raymond.....	S. 8	Dr A. E. Hébert.....	Engorgement d. la foie.....	2			12 00	1 50	13 50
294	Dr A. E. Hébert.....	do.....	S. 8	do.....	Bronchite capillaire.....	2			12 00		12 00
295	Honoré Plamondon.....	do.....	S. 8	Dr Thos Gendron.....	Hémorragies.....	5		1	30 00	3 00	33 00
296	Louis Jacques.....	Arnprior, Ont.....	S. 11	Jos. Dussault.....	Grippe.....	2			12 00		12 00
297	Seraphin Vézina.....	Ange-Gardien.....	S. 11	Dr J. B. Bolduc.....	Contusions.....	6		2	36 00	3 50	39 50
298	Thom. Gagnon.....	Ste-Anne Chicoutimi.....	S. 12	Dr Edm. Savard.....	Bronchite.....	2			12 00	1 50	13 50
299	Pitre Perron.....	Chicoutimi.....	S. 12	Dr A. Rivier.....	Entorse.....	2			12 00	1 50	13 50
300	Rv. F. de B. Boutin, ptre	St-Fugène.....	S. 17	Dr S. M. Moreau.....	Laryngite.....	4		1	24 00	2 50	26 50
301	Charles Caurey.....	Ste-Anne de la Pocatière.....	S. 18	Dr N. A. Desjardins.....	Gastro-entérite.....	1			6 00	1 00	7 00
302	Alph. Ouellet.....	do.....	S. 18	do.....	Anémie et brouchite.....	4		1	24 00	2 50	26 50
						45	$\frac{1}{2}$	15	270 00	22 50	292 50

BUREAUX DE PERCEPTION

Des Bureaux de Perception sont établis dans les paroisses ci-dessous :

1. St-Charles—M. John Lavallée, percepteur ;
2. Ste-Anne de la Pérade—Dr. F.-A. Marcotte, percepteur ;
3. Ottawa—M. F.-O. Lizotte, 175, rue de l'Église, percepteur ;
4. Trois-Rivières—M. Chs Dupont-Hébert, percepteur ;
5. { St-Pascal—M. le Dr Léon Côté, percepteur ;
Trois-Pistoles—M. J. A. Lavigne, percepteur ;
6. St-Alphonse (Saguenay) M. le Dr Mayrand, percepteur ;
7. Divers
8. Bergerville—M. le Dr Arthur Lavoie, percepteur ;
9. St-Casimir—M. le Dr Ghydime Dolbec, percepteur ;
10. Château Richer—M. le Dr J.-P. DeBlois, percepteur ;
11. Ste-Foye—M. J.-B.-A. Legaré, percepteur ;
12. Nicolet—M. Wilfrid Camirand, percepteur ;
13. Fraserville—M. Jos Parant, percepteur ;
14. St-Augustin—M. le Dr G.-D.-B. Watters, percepteur ;
15. St-Romuald—M. Michel Dussault, percepteur ;
16. St Laurent—M. Gaudiose Pouliot, percepteur ;
17. { St-Geborges, Beauce—M. J.-A. Gagnon, percepteur ;
Lambton—M. D. Mag. Bureau, percepteur ;
18. Petite-Rivière—M. J.-H.-O. Roy, N. P., percepteur ;
19. Ste-Louise—M. J.-Ed. Caron, percepteur ;
20. { Ste-Cécile du Bic—M. L.-R. Gauvreau, percepteur ;
Ile-Verte—M. le Dr Alb. Giroux, percepteur ;
21. Ste-Anne, Beauport—M. F.-L. Mercier, percepteur ;
22. Leclercville—M. F.-Eug. Parfot, percepteur ;
23. Lotbinière—M. Siméon Bernard, N. P., percepteur ;
24. Pointe aux Trembles—M. Alf. Clermont, percepteur ;
25. St Jean Deschaillons—M. Nap. Paris, percepteur ;
26. Portneuf—M. J.-E. Lockquell, percepteur ;
27. St-Nicolas—M. le Dr C. Morin, percepteur ;
28. Batiscan—M. le Dr Eug. Ferron, percepteur ;
29. St-Pierre les Becquets—M. Jos. Lavallée, N.P., percepteur ;
30. { St-Maurice—M. J.-A. Carignan, percepteur ;
St-Sylvestre—Révd. M. J.-O. Verret, percepteur ;
31. { St-Basile—M. Théophile Blondeau, percepteur ;
St-Elzéar, Beauce—Révd. J. O. Roy, percepteur ;
32. { Cap Santé—M. J.-G. Morissette, percepteur ;
St-Frédéric—M. Omer Doyon, percepteur ;
33. { Grondines—M. T. Hamelin, percepteur ;
St-Evariste—M. le Dr Eudore Bernier, percepteur ;
34. { Thetford Mines—M. P. Croteau, percepteur ;
D'Israëli—Révd. M. J. A. Hamel, percepteur ;
35. { St François Beauce—M. J. A. Renault, percepteur ;
Ste-Marie, Beauce—M. A. A. Lemieux, percepteur ;
36. { St-François, Mont.—M. D. Bélanger, percepteur ;
St-Pierre, Mont.—M. Cléophas Bélanger, percepteur ;
37. { St-Damien—M. Alfred Gagné, percepteur ;
St-Anselme—M. L. V. Bernier, percepteur ;
38. Charlesbourg—M. C.-E. Duhault, percepteur ;
39. Rivière-Ouelle—M. L.-C. Deschênes, percepteur ;
40. St-Alban—M. Ar-ène Dussault, percepteur.

AVIS

Les membres inscrits dans les bureaux de perception ne doivent pas oublier que leurs contributions sont payables au bureau du percepteur, et que ce dernier n'est pas tenu d'aller les collecter à domicile. S'il le fait, c'est par pure complaisance, et les sociétaires qui seraient en retard par le défaut du percepteur de se rendre à leurs domiciles, s'exposent à être exclus de la participation aux bénéfices.

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS

BÉNÉFICES EN CAS DE MALADIE

13. La Société paie à tout sociétaire malade inscrit à la caisse des secours, sur présentation d'un certificat du visiteur spécialement nommé par le président à cette fin, la somme de six piastres par semaine, durant dix semaines de maladie, par période de douze mois. Il n'est rien payé pour les fractions de semaine. La date de la première maladie détermine l'époque où commence la période de douze mois.

AVIS DE MALADIE

14. Un sociétaire est réputé malade à compter du jour où il en donne avis par écrit au président du Bureau Principal, suivant la formule *numéro dix-huit*. Sur réception de cet avis, le président charge un médecin de visiter le sociétaire qui réclame les secours et de lui faire, sans retard, un rapport spécial suivant la formule *numéro dix-neuf*. Si ce rapport constate que le sociétaire malade est dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif, le président nomme un visiteur chargé d'émettre les certificats donnant droit aux secours, lesquels sont accordés à compter du jour de la réception de l'avis par le président. Le premier certificat doit toujours comprendre les deux premières semaines de maladie, la première semaine de maladie n'étant jamais payable. Au cas où il aurait été impossible au sociétaire malade de donner l'avis plus haut requis, le président peut, s'il le juge à propos, autoriser les secours en exigeant de ce sociétaire une déclaration solennelle selon la formule *numéro vingt*, établissant ce fait.

15. Pour avoir droit aux secours accordés par la clause *treize* du présent article et en toucher le montant, il faut :

(a) Que le sociétaire qui les réclame soit, par suite de maladie grave ou d'accident corporel sérieux, survenus depuis son inscription à la caisse des secours, dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif ;

(b) Qu'il soit sous les soins d'un médecin ;

(c) Qu'il ne doive absolument rien à la Société et qu'il ait payé aux dates prescrites toutes les contributions exigées par les règlements alors en vigueur ou autres redevances envers la Société, à quelque titre que ce soit.

16. Nulle demande de secours ne sera prise en considération, aussi longtemps que les formalités susdites n'auront pas été toutes remplies, et dans le cas de négligence à remplir ces susdites formalités la demande de secours ne prend effet que du jour où elles ont été finalement remplies.

17. Le certificat du médecin ou visiteur, spécialement nommé par le président à cette fin, est final et sans appel en faveur du sociétaire réclamant des secours, lequel n'a droit à rien quand ce certificat constate que le réclamant n'est pas dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif.

18. Chaque certificat de visiteur établissant les droits du malade aux secours est remis au président, qui en ordonne le paiement.

19. Un sociétaire célibataire qui est atteint d'aliénation mentale reçoit les secours accordés par la clause *treize* du présent article, durant l'espace de deux années. Après ce laps de temps, il reçoit la somme de six piastres par semaine, pour pas plus de deux semaines, par période de douze mois, à compter du jour où il a commencé à avoir droit aux secours.

CAUSES D'EXCLUSION DE BÉNÉFICE

20. Lorsqu'il est établi que la maladie de celui qui réclame des secours est le résultat de l'intempérance, de la débauche ou de toute autre cause provenant de sa faute ou de sa négligence grossière, ce sociétaire n'a droit à aucun bénéfice. Il en est de même chaque fois qu'au cours de la maladie un sociétaire se rend coupable d'imprudance ou quitte son domicile sans permission écrite du médecin ou visiteur de la Société.